

Le Budget des Affaires étrangères à la Chambre : Déclarations de M. Millerand

L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE PAIX

La répartition de l'indemnité allemande

Revenant sur la question de l'indemnité allemande, le « Matin » demande la publication du texte du procès-verbal de l'accord conclu le 13 décembre 1919, concernant la répartition de l'indemnité, un pourcentage de 25 pour cent est attribué à la France sur un total de 55. C'est-à-dire que la France toucherait 13,75 sur 55, soit un milliard, la France toucherait 25 sur 55, soit 450 millions, et l'Allemagne toucherait 26,25 sur 55, soit 475 millions.

En d'autres termes, dit le « Matin », il ne s'agit plus d'un milliard 500 millions de francs, mais de 1,5 milliard de francs, ce qui est une somme énorme, et qui sera répartie entre les alliés.

Trois notes sur le désarmement

Trois notes ont été adressées hier après-midi à M. Geopert, président de la délégation allemande.

La première de ces notes, qui résulte des décisions adoptées par le Conseil des Ambassadeurs, concerne le désarmement de l'Allemagne. Elle stipule : 1° que l'Allemagne devra réduire à 100.000 hommes la Reichswehr d'ici le 30 juin; 2° que la police militaire est supprimée; 3° que les autorités militaires locales à être portées à 175.000 hommes au lieu de 70.000, chiffre primitivement fixé.

La coopération britannique

Il semblerait, écrit le « Daily Telegraph », que l'accord franco-anglais relatif au désarmement de l'Allemagne, est un accord de coopération d'un type nouveau. Ce dernier questionne le président du Conseil français sur les motifs réels des objections françaises sur la politique britannique en Orient.

Les obligations de M. Adolphe Carnot

Paris, 24 juin. — Les obligations de M. Adolphe Carnot ont été levées. L'annonce a été faite au Sénat par M. Adolphe Carnot, au nom de la Commission des Obligations de M. Adolphe Carnot, et par M. Adolphe Carnot, au nom de la Commission des Obligations de M. Adolphe Carnot.

Les délégués de la Chambre au Parlement interallié

Paris, 24 juin. — La commission des affaires étrangères s'est réunie, cet après-midi, sous la présidence de M. Louis Barthou. Elle a procédé à la nomination de ses délégués au Parlement interallié, et désigné MM. Louis Barthou, Arago, Joseph Barthélemy, Cachin, de Chambrun, Danthou, Erlot, Fargès, Géo Girard, Guérin, Marguier, Marin, Moutet, Henri Simon, Daniel Vincent.

LES QUOTIDIENNES APRÈS BOULOGNE

La Conférence de Boulogne a duré ce que durent les conférences : une réception, un déjeuner, une conversation, un dîner, une autre conversation et les délégués s'en vont. Ce n'est pas le passé à la Villa Bellin. Les communiqués officiels sont très différents de la presse officieuse et les indiscretions de la presse officieuse ne doivent être acceptées que sous bénéfice d'inventaire. On sait d'une façon à peu près certaine que les Alliés sont d'accord pour exiger le désarmement de l'Allemagne, un désarmement effectif et non pas nominal. Tous les peuples de l'Entente ont un intérêt capital à empêcher le retour offensif du militarisme prussien. Sur ce point, il n'y a pas de divergence.

Après-midi, hélas ! l'unité de vues n'est-elle pas aussi complète sur la question de l'indemnité à faire payer à son agresseur ? Les représentants des Alliés ne reculent pas devant les objections de l'Allemagne, mais ils ne croient pas que les obstacles s'opposent à une transaction honorable puisse disparaître facilement. La thèse française et la thèse anglaise sont vraiment très différentes.

Non appuyant sur le traité de Versailles, traité qui, on ne doit pas l'oublier, a été signé par les représentants de l'Allemagne, comme par ceux de l'Entente, nous demandons l'application pure et simple des clauses financières acceptées par le vaincu. Au moment de la signature du traité, ces clauses ont été jugées très justes et très libérales. Les victuilles de l'industrie et de la barbarie allemande ont été trouvées trop dures et peu en rapport avec les dévastations et les torts causés à une importante partie de la France. Comment se fait-il, qu'aujourd'hui certains de nos alliés faisant ouvertement le jeu de nos ennemis, pensent et disent qu'il faut faire à ces derniers des conditions moins sévères ?

Une Fête nationale de Jeanne d'Arc

La Chambre adopte sans débats et sur applaudissements de tous les députés présents, une proposition de loi adoptée par le Sénat ayant pour objet l'inauguration d'une fête nationale de Jeanne d'Arc, dite fête du patriotisme. Le texte adopté devient donc définitif et aura force de loi dès la promulgation.

LE BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du budget du ministère des Affaires étrangères.

Les relations économiques avec la Russie

M. Lafont développe les considérations qui d'après lui, doivent conduire le Gouvernement français à négocier avec le Gouvernement des Soviets la reprise des relations économiques et financières avec la Russie. Les ministres des Affaires étrangères ont eu, au cours de la semaine dernière, une conférence avec le ministre des Affaires étrangères des Soviets, M. Litvinov, au sujet de la reprise des relations économiques et financières avec la Russie.

Le Budget du Ministère des Affaires étrangères

Vifs incidents à propos de la Société des Nations. - La situation difficile de nos agents en Extrême-Orient. - La France et les Soviets russes. - Notre situation en Orient. - Réponse de M. Millerand

PARIS, 24 JUIN. — M. Millerand a répondu à la question de M. Lafont.

M. Millerand a répondu à la question de M. Lafont. Il a déclaré que le Gouvernement français ne pouvait pas se permettre de négocier avec les Soviets russes, tant qu'ils ne seraient pas prêts à négocier avec nous sur un pied d'égalité.

M. Lafont a répondu à M. Millerand. Il a déclaré que le Gouvernement français devait négocier avec les Soviets russes, tant qu'ils ne seraient pas prêts à négocier avec nous sur un pied d'égalité.

LES NOUVELLES RESSOURCES FISCALES

La discussion du budget des Affaires étrangères a permis de connaître les nouvelles ressources fiscales proposées par le Gouvernement.

UN AMENDEMENT DE M. CRESPÉL

M. Crespel a proposé un amendement au budget des Affaires étrangères.

LA REPRISE DES RELATIONS AVEC LE VATICAN

La Chambre a discuté la reprise des relations avec le Vatican.

UN CASIER CIVIL TRÈS SIMPLE

La Chambre a discuté un projet de loi sur le casier civil.

M. Millerand répond à M. Lafont

M. Millerand a répondu à la question de M. Lafont. Il a déclaré que le Gouvernement français ne pouvait pas se permettre de négocier avec les Soviets russes, tant qu'ils ne seraient pas prêts à négocier avec nous sur un pied d'égalité.

M. Lafont a répondu à M. Millerand. Il a déclaré que le Gouvernement français devait négocier avec les Soviets russes, tant qu'ils ne seraient pas prêts à négocier avec nous sur un pied d'égalité.

LES ENRAYEURS

Encore une arrestation.

MM. Cachin et Frossard à Moscou

MM. Cachin et Frossard sont allés à Moscou.

Des économies sur le Budget des Régions libérées

La Chambre a discuté des économies sur le budget des régions libérées.

LES ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL dans les Régions libérées

La Chambre a discuté les actes de l'état-civil dans les régions libérées.

L'Amélioration de notre Change

Le compte favorable à l'amélioration de notre change a été discuté.

M. Lafont a répondu à M. Millerand. Il a déclaré que le Gouvernement français devait négocier avec les Soviets russes, tant qu'ils ne seraient pas prêts à négocier avec nous sur un pied d'égalité.

LES CONCOURS des Grandes Familles du Nord aux Armées Médiales de la Famille Française

La Chambre a discuté les concours des grandes familles du Nord.

Des économies sur le Budget des Régions libérées

La Chambre a discuté des économies sur le budget des régions libérées.

LES ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL dans les Régions libérées

La Chambre a discuté les actes de l'état-civil dans les régions libérées.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le renouvellement du bureau de l'Académie française.

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 25-JUIN. Aujourd'hui, saint Prosper; demain, saint Denis.

177^e jour de l'année.
Nuit : Lever, 4 h. 50; coucher, 20 h. 55.
Lune : Premier quartier du 22. Pleine lune, le 27.

Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses Cantons

CARNET DE NOTES
L'Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses cantons prie d'adresser ses extraits de son carnet de notes :

LES CONCOURS des Grandes Familles du Nord aux Armées Médiales de la Famille Française

La Chambre a discuté les concours des grandes familles du Nord.

Des économies sur le Budget des Régions libérées

La Chambre a discuté des économies sur le budget des régions libérées.

LES ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL dans les Régions libérées

La Chambre a discuté les actes de l'état-civil dans les régions libérées.

DERNIÈRE HEURE

Les modalités de paiement

UNE PROPOSITION DE LOI

Paris, 24 juin. — Proposition de loi modifiant les modalités de paiement de l'impôt sur le revenu de 1919. Cette proposition est déposée par les députés du Nord et du Pas-de-Calais.

Paris, 24 juin. — Le Sénat a adopté sans débats et sur applaudissements de tous les députés présents, une proposition de loi adoptée par le Sénat ayant pour objet l'inauguration d'une fête nationale de Jeanne d'Arc, dite fête du patriotisme.

Paris, 24 juin. — La Chambre a discuté les modalités de paiement de l'impôt sur le revenu de 1919.

Paris, 24 juin. — Le Sénat a adopté sans débats et sur applaudissements de tous les députés présents, une proposition de loi adoptée par le Sénat ayant pour objet l'inauguration d'une fête nationale de Jeanne d'Arc, dite fête du patriotisme.

Paris, 24 juin. — Le Sénat a adopté sans débats et sur applaudissements de tous les députés présents, une proposition de loi adoptée par le Sénat ayant pour objet l'inauguration d'une fête nationale de Jeanne d'Arc, dite fête du patriotisme.

Paris, 24 juin. — Le Sénat a adopté sans débats et sur applaudissements de tous les députés présents, une proposition de loi adoptée par le Sénat ayant pour objet l'inauguration d'une fête nationale de Jeanne d'Arc, dite fête du patriotisme.